

ADDITIF Septembre 2018

RÉFÉRENTIEL APSAD R4 – Extincteurs portatifs et mobiles (Edition Novembre 2016)

Correction du § 2.2.1.5 relatif au calcul de la dotation de base (protection générale)

Au § 2.2.1.5, remplacer le dernier alinéa

« Dans le cas particulier d'une partie d'installation avec un local non communiquant, un bâtiment indépendant ou un niveau (voir le § 2.2) de surface inférieure ou égale à 200 m², la dotation minimale est de deux unités de base correspondant au risque déterminé :

- pour $S < 100 \text{ m}^2$, une unité de base ;
- $100 \text{ m}^2 \leq S \leq 200 \text{ m}^2$, deux unités de base. »

Par

« Dans le cas particulier d'une partie d'installation avec un local non communiquant, un bâtiment indépendant ou un niveau (voir le § 2.2) de surface inférieure ou égale à 200 m², la dotation correspondant au risque déterminé est de :

- pour $S < 100 \text{ m}^2$, une unité de base ;
- $100 \text{ m}^2 \leq S \leq 200 \text{ m}^2$, deux unités de base. »

Correction du § 2.2.2.3 relatif aux stockages en hauteur intérieurs supérieurs à 3 m (protection complémentaire)

Au § 2.2.2.3, remplacer le dernier alinéa

« Ces dispositions ne sont pas exigibles si le stockage est protégé par une installation de robinets d'incendie armés (RIA) qui a fait l'objet de la délivrance, pour le bâtiment de stockage concerné, d'une déclaration de conformité N5 au référentiel APSAD R5 ou par une installation d'extinction automatique conforme aux référentiels APSAD correspondants. Ces installations doivent être maintenues conformément aux référentiels correspondants. »

Par

« Ces dispositions ne sont pas exigibles si le stockage est protégé par une installation de robinets d'incendie armés (RIA) qui a fait l'objet de la délivrance, pour le bâtiment de stockage concerné, d'une déclaration de conformité N5 au référentiel APSAD R5 ou par une installation d'extinction automatique conforme aux référentiels APSAD correspondants. »



Prévention et maîtrise des risques

CNPP Éditions

Route de La Chapelle Réanville
CD 64 – CS 22265 – F 27950 SAINT-MARCEL Cedex
Tél. : +33 (0)2 32 53 64 34
Fax : +33 (0)2 32 53 64 80
editions@cnpp.com